

Opinion

Antonio Rosique

Président de Europe for Trisomy 21

■ Cette situation est le reflet d'une société où règne le "capacitisme", la conviction que les vies des personnes handicapées ont moins de valeur que celles des autres.

handicap intellectuel rend très difficiles à combattre les stéréotypes négatifs qui par contre sont exacerbés lors du dépistage prénatal, largement financé et soutenu par l'État, sans véritable accompagnement ni information complète pour les futurs parents. Comme l'a dénoncé l'Onu: "Les perceptions sociétales selon lesquelles les personnes atteintes de trisomie 21 et d'autres handicaps ont moins de valeur que les autres contribuent au taux élevé d'interruptions sélectives de grossesse après des diagnostics prénatals." Le taux d'avortement des fœtus diagnostiqués trisomiques en Belgique atteint 95%, un chiffre difficile à justifier dans un État censé combattre les stéréotypes négatifs en vertu de l'article 8 de la Convention des droits des personnes handicapées.

Un manque d'efforts, selon l'Onu

Le dépistage prénatal, sans encadrement adéquat, est un vecteur de discrimination dès le début de la vie. Il propage l'idée que la vie avec un handicap est indésirable, et cette perception négative se répercute tout au long de la vie des personnes concernées, limitant leur accès aux droits fondamentaux, tels que l'éducation, l'inclusion sociale et la participation politique.

Le Comité dénonce également ces effets à long terme de cette perception "capacitiste", notamment l'exclusion des personnes avec un handicap intellectuel de la politique. La loi belge, à travers l'article 492/1 du Code civil, permet à un juge de priver une personne handicapée de ses droits politiques, un acte discriminatoire qui reflète un paternalisme incompatible avec les principes de dignité inaliénable et universelle qui est à la source du système de droits de l'homme international.

Enfin, l'Onu critique le manque d'efforts pour promouvoir la vie

indépendante des personnes handicapées. L'éducation inclusive est fort déficiente, et faute de services adaptés, la plupart des personnes porteuses d'un handicap intellectuel sont placées pour vivre en institutions sans qu'elles aient aucune autre possibilité. En effet, il est assez difficile de motiver des politiciens à promouvoir de politiques publiques en faveur des droits des personnes handicapées intellectuelles quand celles-ci peuvent être privées de leur droit de vote et sont invisibles à la société.

Les droits de l'homme sont universels et inaliénables, c'est-à-dire qu'ils sont intrinsèques à chaque individu, indépendamment de ses origines, de son sexe ou de son handicap. Cette universalité est la pierre angulaire du système international des droits de l'homme, car elle garantit que les droits fondamentaux ne peuvent être ni retirés ni diminués. Ce principe émane de la dignité humaine qui est universel, affirmant que les droits des personnes handicapées doivent être respectés non par pitié, mais parce qu'elles possèdent la même valeur que tout autre individu.

Restreindre les droits des personnes handicapées intellectuelles sous prétexte de commodité ou d'efficacité fragilise non seulement leur dignité, mais ouvre également la voie à une érosion plus large des droits humains. Si nous permettons que les droits inaliénables soient compromis pour un groupe, nous créons un dangereux précédent, sapant la nature universelle et indivisible des droits de tous. C'est pourquoi il est crucial de veiller à ce que chaque personne, y compris les plus vulnérables, puisse jouir de ses droits pleinement et sans exception.

→ Titre de la rédaction. Titre original: "Le capacitisme belge sous le feu des projecteurs: le cas des personnes porteuses de la trisomie 21"

OPINION

Bienvenue en Belgique, cher pape François

■ Un portrait de notre pays? C'est un peu la Suisse en miroir inversé: une nation née de la rencontre entre cultures germaniques et latines, secouées par les querelles entre catholiques et protestants.



Eric de Beukelaer
Chroniqueur,
prêtre (1)

Malgré le poids de l'âge, vous poursuivez vos voyages, avec une prédilection pour les périphéries du globe. Fin de ce mois de septembre, vous faites une exception en venant au cœur de l'Europe occidentale, soit au Grand-Duché et en Belgique. Un portrait de notre pays? C'est un peu la Suisse en miroir inversé: une nation née de la rencontre entre cultures germaniques et latines, secouées par les querelles entre catholiques et protestants. À histoire parallèle, géographie différente. La Suisse montagnaise s'est protégée de ses grands voisins par une politique de neutralité stricte, justifiant que la Confédération soit devenue le siège de la Croix-Rouge, du Comité olympique international et du Conseil œcuménique des Églises. Champ de bataille de l'Europe (Fleurus, Waterloo, Passchendaele, Bastogne...), notre plat pays servit, quant à lui, de butin de guerre aux puissances européennes. Il survécut en développant une forte culture du compromis. Sa fondation au XIX^e siècle s'explique d'ailleurs par une alliance contre-nature entre catholiques et libres-penseurs. Ce n'est donc pas un hasard si notre capitale est le siège de puissantes institutions nées de la négociation, l'Union européenne et l'Otan. Il n'est pas, non plus, étonnant que l'Église de Belgique soit pétrie de cet esprit de nuance, qui fit de nos théologiens, des diplomates de premiers plans lors du Concile Vatican II.

Les guerres de religion divisèrent la Suisse en cantons catholiques et réformés. Le royaume espagnol, alors au pouvoir en nos basses contrées, chassa les protestants aux Pays-Bas, faisant de la Belgique une nation homogènement fidèle à Rome. À la fondation du pays en 1830, 98% de sa population était baptisée catholique. En 1968, cela faisait encore 95%. Notre Royaume est d'ailleurs la nation au monde, comptant le plus

d'institutions nominalement catholiques (écoles, hôpitaux, mutuelles, syndicats, mouvements de jeunesse...). La forte sécularisation a forgé un compromis tacite concernant leur identité: la plupart, dont les universités jumelles dont vous honorez le 600^e anniversaire de fondation, ne renient pas leurs racines et la veine évangélique de leur mission, mais ne se considèrent plus comme des organes d'Église, soumis à son magistère. Catholiques d'inspiration, elles se sont émancipées d'un strict rapport d'autorité par rapport à l'épiscopat.

Quelques pour cent de pratiquants

Un même pluralisme anime la population. La majorité de nos concitoyens sont baptisés catholiques, mais seuls quelques pour cent pratiquent leur foi régulièrement et un quart de la population le fait irrégulièrement. Les autres ont coutume de dire: "j'étais catholique", ou "je suis catholique, mais..." La principale religion du pays est donc le catholicisme sociologique, avec une faible adhésion de foi, matinée d'indifférence ou d'hostilité à l'encontre de l'Église. Hostilité plus virulente encore en Flandre. Le nord du pays fut des siècles durant, à l'instar de l'Irlande ou du Québec, un bastion catholique. "Alles voor Vlaanderen. Vlaanderen voor Christus" – tel était son cri de ralliement. Avec la sécularisation et le scandale des abus sexuels, advint un rude retour de bâton: tout semble bon pour brûler cette Église que la Flandre a adorée.

Notre Belgique paraît donc conjuguer son catholicisme au passé. Les vents contraires créent cependant une adhésion entre fidèles, qui se ressentent davantage acteurs d'Évangile. Ainsi advient une Église plus authentiquement synodale. De plus, l'hiver chrétien annonce un printemps de l'Esprit: bien des jeunes font l'expérience du Christ ressuscité et le nombre d'adultes demandant le baptême, augmente chaque année. L'enthousiasme de ces néophytes bouscule et réveille notre Église, parfois découragée. Pour eux et pour nous tous, votre visite est un puissant encouragement. Bienvenue en Belgique, cher pape François.

→ (1) Le blog d'Eric de Beukelaer: <http://www.ericdebeukelaer.be>